

PUBLIC VISE

Tout conducteur de grue auxiliaire de chargement expérimenté ou non appelé à utiliser une grue de chargement

PRE REQUIS

Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par le Médecin du Travail.

Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de lire des consignes écrites et de répondre par écrit aux questions posées.

**DUREE, DATES, LIEU,
HORAIRES**

Cf. convention ou contrat de formation

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou contrat de formation joint)

**MOYENS TECHNIQUES ET
PEDAGOGIQUES**

Formation théorique et pratique ;
Alterne les apports d'informations et les mises en pratiques ;
Livret stagiaire individuel remis en main propre ;
Une salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC,
Exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée

**INTITULE :**

Formation à la conduite en sécurité des grues de chargement selon la recommandation CACES® R490 de la CNAM.

OBJECTIFS

Chaque conducteur devra être capable :

D'appliquer les consignes de sécurité

De manipuler la grue de chargement en sécurité pour le matériel et le personnel

D'effectuer une maintenance préventive.

CONTENU

Connaissances générales

Rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur, du chef de chantier, du chef de manœuvre, du signaleur, de l'élingueur.

Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle

Les différents types de grues

Technologie et stabilité des grues de chargement

Les caractéristiques et conditions d'utilisation courantes des grues auxiliaires

Les organes de services et dispositifs de sécurité (groupe propulseur, circuit hydraulique, bras de levage, stabilisateurs, accessoires de levage...)

Savoir évaluer l'adéquation de la grue de chargement à une opération de levage donnée.

Exploitation des grues de chargement

Les principaux risques rencontrés lors de l'utilisation de la grue de chargement et les moyens permettant de les prévenir.

Elingage

Les règles de mise en œuvre des accessoires de levage

Prise de poste et mise en service

Vérification de la présence et de la validité des documents réglementaires

Vérification du bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité

Conduite

La mise en place du balisage et de la signalisation

Calage, mise en place des stabilisateurs et vérification de l'horizontalité du véhicule

Geste de commandement et de communication

Manœuvres

Exercices pratiques adaptés à la grue réalisés sans télécommande

Elingage et levage de charge palettisée, de charge longue et lourde au moyen d'élingues (chaîne 1 brin, chaînes 4 brins, sangles plates...)

Maitrise du balancement de la charge

Remise de la grue en position transport.

Fin de poste – maintenance

Le repérage des anomalies rencontrées afin de les signaler à la hiérarchie

Les opérations de fin de poste et les opérations de maintenance journalière

SUIVI – EVALUATIONS

Contrôle des connaissances : Examen théorique écrit et pratique sur la conduite en sécurité de l'engin. 70% de bonnes réponses pour validation sur 100 questions ; Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire ; A l'issue de la formation, une « Attestation de fin de formation » est remise au stagiaire.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

ENCADREMENT – FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Les évaluations sont réalisées par des testeurs certifiés AB TEST (Organisme Testeur CACES® certifié par DEKRA Certification sous le n° D-668-05).

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.